



Edition N°369

MAI 2023



### Horaires de la Mairie

**Lundi**

13h30 - 17h30

**Du mardi au jeudi**

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

**Vendredi et Samedi**

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Mail :

mairie.plougouvest@  
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos  
sur le site internet :  
[www.mairieplougouvest.fr](http://www.mairieplougouvest.fr)



### Permanences du Maire

**Jean JEZEQUEL**

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

### Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

### Déchetterie de Besmen

### Horaires d'été

Du 01 Avril au 30 Septembre

**Lundi**

**Vendredi - Samedi**

9h-12h / 14h-18h30

**Mardi - Mercredi**

14h-18h30

Contact : 02.98.29.59.14

## INTERCOMMUNALITÉ

### ■ CCPL: QUE FAIRE DE SES DECHETS VERTS?

#### **Bruler ses déchets verts est interdit !**

Que l'on soit particulier ou professionnel, il est interdit de faire brûler ses déchets de jardin conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur.

Les *déchets verts* sont constitués *des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc*. Il s'agit : de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes.

**Mais alors, que faire de ses déchets verts ?** Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps. La CCPL mets à disposition des composteurs à tarif préférentiel et peut vous accompagner dans vos changements de pratiques de jardinage (paillage à la pelouse, broyage à la tondeuse...) de les déposer conformément aux règles dans l'une de nos 3 déchèteries (*horaires consultables sur notre site Internet [www.pays-de-landivisiau.com](http://www.pays-de-landivisiau.com)*).

Il est interdit de les brûler à l'air libre, de les brûler avec un incinérateur de jardin. *Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.*

**Pourquoi cette interdiction?** Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

**En cas de non-respect de l'interdiction:** La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou [l.marc@paysdelandi.com](mailto:l.marc@paysdelandi.com)

### ■ HEOL: FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE AU BUREAU

Les sources d'économies d'énergie sont nombreuses sur les lieux de travail, notamment pour celles et ceux qui travaillent dans des bureaux. Le chauffage est la principale source de consommation, il convient de programmer les radiateurs uniquement les jours où les bureaux sont occupés et de les baisser ou les éteindre en cas d'absence de plus d'un jour. Il est possible de tirer profit de la lumière naturelle ou d'éclairer uniquement son poste de travail plutôt qu'une pièce entière, de se laver les mains à l'eau froide ou encore d'utiliser une thermos pour les boissons chaudes. Et bien sûr éteindre les ordinateurs, imprimantes et appareils électroniques en cas d'absence. Autant de petits gestes qui permettent de faire de vraies économies !

*Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)*



### ■ SYNDICAT MIXTE DE L'HORN: CAMPAGNE D'ANALYSE NITRATES D'EAUX DE Puits DU BASSIN VERSANT HORN AMONT

Le syndicat mixte de production et de transport d'eau de l'Horn est porteur des programmes de préservation et de suivi de la qualité de l'eau. Celle des cours d'eau est analysée mensuellement. Pour les eaux souterraines, un nouveau suivi doit être mis en place (nitrates) afin de réactualiser les données sur l'état de la nappe superficielle qui recharge en eau la rivière de l'Horn.



Si vous possédez un puits, et que vous souhaitez plus d'informations ou participer, vous pouvez prendre contact au 02 98 69 51 61 avec le Syndicat de l'Horn. Un technicien passera réaliser le prélèvement. L'analyse du paramètre nitrate sera fait en laboratoire, financée par le syndicat mixte de l'Horn. Le résultat vous sera ensuite communiqué.

# EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2023

## ■ Point sur les travaux

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours de la commune : Un point est fait sur les travaux en cours de la salle intergénérationnelle au Pouldu : l'entreprise PERAN procède actuellement aux fondations et la dalle sera coulée cette semaine.

Fermeture de la superette en Février. L'installation d'un distributeur à pain va être mis en place dans une quinzaine de jours avec la boulangerie « les Délices de Saint Guénal » à Landivisiau.

Reconduction du contrat avec APA de Plouvorn avec un passage tous les 2 mois chez les particuliers.

Une réflexion sur le remplacement de panneaux de signalisation vieillissants devra se faire prochainement.

## ■ Ecole Notre Dame :

### Participation aux frais de fonctionnement 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal fixent la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre Dame pour l'année 2022 à **88 250€**. Avis favorable à l'unanimité.

### Participation aux frais de repas pour l'année 2023.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du fonctionnement de la restauration scolaire à l'école Notre Dame de Plougourvest. En effet, l'école Privée fait appel dorénavant à la restauration collective Convivio. En accord avec l'Ecole Notre Dame de Plougourvest les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de participer à hauteur de **4 200 €** pour l'année 2023.

## ■ Approbation des comptes de gestion 2022 :

Monsieur le Maire rappelle que le Service de Gestion comptable de Morlaix soumet annuellement à l'approbation du Conseil Municipal les comptes de gestion établis par ses soins pour la commune.

Le Conseil, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion de la commune, de l'assainissement et des deux Lotissements n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

## ■ Approbation des comptes administratifs 2022 :

Commentés par Monsieur le Maire et mis au voix par Madame LE FOLL Sylvie, première adjointe au Maire, les comptes 2022 de la Commune, Lotissements et Assainissement sont adoptés, à l'unanimité, par les membres présents :

## BUDGET COMMUNE :

Section de Fonctionnement : Le compte administratif de l'exercice 2022 laisse apparaître un montant de dépenses de 738 395 € et un total de recettes de 994 235€ soit un résultat de l'exercice excédentaire de 255 839 €. Ajouté au solde positif de 2021, la section de fonctionnement se voit clôturer par un **excédent de 405 839 €**.

Section d'Investissement : Les dépenses de 641 183€ et les recettes de 913 527 € laissent apparaître un résultat de l'exercice excédentaire de 272 344 €. Ajouté au solde positif de 2021, la section d'investissement se voit clôturer par un **excédent de 1 787 111 €**.

Le résultat de clôture des 2 sections Fonctionnement et Investissement laisse apparaître un **excédent de 2 192 950 €**.

## BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement fait apparaître un déficit de 3 826 €. Ajouté au solde positif de l'exercice 2021, le budget assainissement se traduit par un **excédent de 27 347 €**.

## BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT DE LA SOURCE

La section de fonctionnement fait apparaître un déficit de 0.82€. Ajouté aux soldes de l'exercice 2021, la section de fonctionnement se traduit par un **excédent de 61 128€**. Il est décidé de clôturer ce budget en 2023.

## BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT DES ALOUETTES

La section de fonctionnement fait apparaître un montant de dépense à 37 202€. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 68 060€ correspondant à la vente des 2 lots en 2022. Le résultat de fonctionnement se traduit par un **excédent de 30 857€**.

En Investissement, les dépenses s'élèvent à 40 000€ et en recettes à 32 895€. Le résultat de l'exercice est déficitaire de 7 104€ auquel s'ajoute l'excédent d'investissement de 7 104€ soit un **résultat de clôture de 0€** en Investissement.

La clôture de ce budget se fera en 2023 au vu de la réalisation de l'ensemble des travaux et la vente des 2 lots.

## INFOS MAIRIE

### ■ ETAT CIVIL

#### Décès :

Mme BIHANIC Mathilde épouse BOËNNEC - 72 ans - 2, Kersaliou

Mme CADIOU Annik épouse CRÉAC'H - 87 ans - Guernevez

Mr DURAND Marc - 63 ans - Résidence Saint Michel de Kervoanec

### ■ URBANISME

#### Déclaration Préalable:

Mr LE BRAS Olivier - 3 Quillivant - Installation d'une véranda

Mr LE BRAS Romain - Kervichen - Construction d'un abri à bois

Mr MIOSSEC Bruno - 6 Impasse de Gorlanic - Installation de panneaux photovoltaïques

### ■ COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

La cérémonie de commémoration aura lieu le **lundi 8 mai à partir de 10h45**: Rassemblement à la mairie, puis dépôt de gerbe et discours au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur.



### ■ PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

**Mercredi 10 mai**: de 9h à 10h30 en Mairie

### ■ PERMANENCES EN MAIRIE DES MAIRES ADJOINTS

- ◆ Mme Sylvie LE FOLL, Adjointe aux Affaires Générales, sera présente **lundi 15 mai 2023** de 8h30 à 10h30.
- ◆ M. Romain JEZEGOU, Adjoint à la Voirie et à l'Espace Rural, sera présent **samedi 20 mai 2023** de 10h à 12h.
- ◆ Mme Christelle CORVEZ, Adjointe à l'Enfance Jeunesse et aux Affaires Scolaires, sera présente **mercredi 10 mai** de 16h à 17h30.
- ◆ M. Gilles ROHOU, Adjoint aux Bâtiments Communaux, sera présent le **jeudi 25 mai 2023** de 10h à 12h.

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## ■ ETOILE FILANTE FOOTBALL

### Dimanche 7 Mai :

15h30 : Irvillac Es Mignonne 1 -

Plougourvest EF 1

13h30 : Lesneven Rc 3 - Plogouvest Et F 2

13h30 : Plougourvest Et F 3 - Ste Seve Fc 2

### Dimanche 14 Mai :

15h30 : Plougourvest Ef 1 - Brest St Laurent 2

13h30 : Plougourvest Et F 2 - Ploudaniel et St Y 2

13h30 : Guiclan Plouenan Fc 3 - Plougourvest Et F 3

Samedi 20 Mai: Finale Champions Léon

Samedi 27 Mai: Tournoi de l'Etoile



## ■ FAMILLES RURALES BPP

Le centre de loisirs sera à Plougar à partir du **10 juillet**, vous trouverez les planning et les formulaires d'inscriptions sur le site:

<https://famillesruralesbpp.iimdofree.com/>

Nous sommes joignable par mail:

[famillesruralesbpp@gmail.com](mailto:famillesruralesbpp@gmail.com)

Ou par téléphone au : **06.09.93.83.19**

Pour les ados: si vous avez des idées d'animations, de sortie ou de sport vous pouvez prendre contact avec David et Julien ou par mail [famille-sruralesbpp@gmail.com](mailto:famille-sruralesbpp@gmail.com) nous ferons tout notre possible pour vous accompagner dans vos projets de loisirs.

L'association organise une kermesse le 1er juillet à Plougar, venez nous rejoindre dans l'organisation, l'animation ou tout simplement passer un moment convivial avec nous.

## ■ CLUB DES AINES

Mardi 2 mai: Repas à St-Jacques

Mardi 9 mai: Qualification pétanque à St-DERRIEN

Lundi 15 mai: Rencontre avec les résidents de Kervoanec

Mercredi 17 mai: Finale Belote PLOUDANIEL

Mardi 23 mai: Interclub pétanque à St DERRIEN

Mercredi 31 mai: Cantonale à PLOUNEVENTER  
*Interclub dominos se déroulera en septembre*

## ■ ATELIER COUTURE

Les cours auront lieu les **mercredis 03 mai et 17 mai** de 20h à 22h à l'ancienne maison paroissiale de Plougourvest.

## ■ PPB HB

Début avril a eu lieu l'assemblée générale extraordinaire de fusion de l'Entente. En effet, dès à présent et encore plus dès la prochaine saison les 3 anciens clubs : Landi Lampaul Handball, ASC Guiclan et Plougourvest Plougar Bodilis Handball n'en forme plus qu'un : l'entente Bro Léon. Nous gardons cependant nos



antennes « club » pour les écoles de hand.

Au mois d'avril, nous avons organisé notre premier concert à Bodilis, une très belle soirée !

Les jeunes se sont également rendus au tournoi du BBH où plusieurs catégories étaient représentées, des moins de 9 ans, jusqu'au moins de 18 filles qui finissent sur la 2ème marche du podium et les moins de 13 ans gars qui sortent aux portes de la finale aux pénaltys. Bravo à eux !!

Début mai se joueront les derniers matchs de championnat avant d'enchaîner sur plusieurs tournois pour toutes les catégories.

Le tournoi de l'Entente Bro Léon aura lieu le samedi 17 et le dimanche 18 juin dans les différentes salles de l'entente.

Pour ne rien rater, notamment pour les informations sur la saison à venir nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou à consulter le site internet : [ententebasleon.fr](http://ententebasleon.fr)

## ■ ATELIER CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 10 mai** pour les groupes A à 17h30 et 20h **et le jeudi 11 mai** pour le groupe B à 17h30. Les cours ont lieu à la salle multifonctions de Bodilis.

## ■ ART FLORAL

Les cours auront lieu le **mardi 02 mai** à 17h30 et 20h au Centre d'Activités.

## ASSOCIATIONS

### PPB HB

Laurent Scouarnec : 07.55.64.63.71

### FOOTBALL Etoile Filante

Anthony Quéré : 06.30.51.91.77

Bastien Pirou : 06.81.78.55.46

### GYM

Nathalie Carrer : 02.98.68.55.96

### BIBLIOTHÈQUE

Michèle Grall : 06.30.90.16.87

*Bibliothèque : 02.98.68.55.84 ou [bib.plougourvest@orange.fr](mailto:bib.plougourvest@orange.fr)*

### OGEC

Kevin Le Squin : 06.68.73.12.56

Julien Cloarec : 06.68.96.38.76

### APEL

Yoann Jestin : 06.61.59.93.67

### DANCE COUNTRY

André Cueff : 02.98.68.53.80

### CLUB DES AINÉS

Jean-Luc Paugam : 06.50.56.07.93

### FNACA

Désiré Kerscaven : 02.98.68.51.00

### QUARTIER DE GUERRUAS

Joseph Crenn : 02.98.68.51.02

### FAMILLES RURALES

*Accueil de Loisirs :*

Christelle Corvez : 06.64.82.84.69

*Art Floral :*

Michèle Jestin : 02.98.68.55.80

*Atelier Cuisine et Couture :*

Brigitte Ropars : 02.98.68.54.80

### SOCIÉTÉ DE CHASSE

Romain Jezegou : 06.61.27.03.89

### COMITÉ DES FÊTES

Magali Cazuc : 06.50.07.30.15

### LES ALLUMÉS DU POULDU

Sandrine Royer : 06.85.01.54.07

Anne-Gaëlle Le Bris : 06.79.49.30.65

### CMMLP (Club des 2 ailes)

François Ratajczak : 06.33.36.35.46

### RÉSIDENCE SAINT-MICHEL

**Foyer de vie arc-en-ciel**

Jennifer Viandier : 02.98.68.59.19

Fanny Chansigaud-Loiseau :  
02.98.68.01.42

### Amicale de Kervoanec

Stéphanie Bellec : 02.98.68.01.42

# INFOS DIVERSES

## ■ ESSOR BRETON

Cette année l'Essor Breton qui se déroulera le **Vendredi 19 mai**, passera dans notre commune lors de la seconde étape BREST/PLOUNÉVENTER. Les cyclistes venant de Plouzévéde par la RD 35 passeront le bourg, puis par Gueruas en direction de Bodilis.

**Pour la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve, la circulation et le stationnement seront interdits sur Plougourvest (RD 35) de 16h à 17h. De plus, il est demandé aux propriétaires d'animaux de bien les tenir en laisse et d'autre part d'éviter toute divagation.**



## ■ FRELONS : OBJECTIF DU PIEGEAGE DE PRINTEMPS

Depuis 2012, le frelon asiatique fait l'objet de deux arrêtés ministériels et est classé dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie, considéré comme une espèce exotique envahissante sa présence représente un réel danger pour l'homme (risque de multiples piqûres pouvant provoquer la mort), la biodiversité et l'apiculture. S'il n'est plus possible d'éradiquer définitivement la présence du frelon asiatique, nous pouvons tout de même en limiter la prolifération. Le seul moyen de lutter préventivement contre le frelon est de mettre en place un piégeage de printemps. En effet, à cette période, les fondatrices quittent leur refuge d'hiver. L'objectif du piégeage de printemps est de réduire leur nombre et ainsi le nombre des futurs nids.

Vous pouvez réaliser vous-mêmes des pièges contre les frelons.



**Préparation de la solution :** 1/3 de sirop de grenadine, 1/3 de vin blanc et 1/3 de bière brune. Le piège peut être suspendu à une branche d'arbre ou tout autre support, à une hauteur de 1,5 à 3m.

**Renouvellement :** Lorsque le piège est plein, ou 3 semaines après l'installation, vider le contenu du piège et le recharger de solution attractive.

## ■ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Braderie: **Mercredi 10 mai** de 14h à 16h30 et le **Samedi 13 mai** de 10h à 16h30 en continu

Adresse: 11 Rue Ferdinand de Lesseps, 29400 Landivisiau



## ■ AIDES AUX LOGEMENTS

En France, il existe de nombreuses aides au logement que ce soit pour les propriétaires et également pour les locataires. Vous pourrez retrouver toutes les différentes aides répertoriées et valables en 2023 pour l'achat d'un logement, pour des travaux d'amélioration et de rénovation ou encore toutes les aides pour les locataires sont disponibles sur <https://comparateur-ade.com/aides-au-logement>.

## ■ AIDES BONUS VÉLO

Si vous achetez un vélo classique ou électrique, vous pouvez, sous réserve d'éligibilité, bénéficier d'une aide financière:

Si vous avez plus de 18 ans, résidez en France et que vous possédez des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide. Pour recevoir ce financement, il faut déposer sa requête sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans les 6 mois après la date de facturation du vélo.

Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles :

- Rue du stade contre le club house
- Place de l'église près de l'agence postale communale



Prochaine parution des Echos : **semaine 22**

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie **pour le Samedi 20 Mai** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse : [mairie.plougourvest@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougourvest@wanadoo.fr) - Rédaction et impression des Echos en Mairie

## PAROISSE : St Tiviziau Bro Landi -

Maison paroissiale : 02.98.68.11.63

2, place de Lourdes - Landivisiau

**Dimanche 7 mai :** Messe à Landivisiau, St-Thégonnec, Lampaul et Plounéventer à 10h30,

**Dimanche 14 mai :** Messe à Plouzévéde, Landivisiau, et Sizun à 10h30

**Jedi 18 mai (Ascension) :** Messe à Landivisiau, Trézilidé et Saint-Eloy à 18h30,

**Dimanche 21 mai :** Messe à Plouzévéde, Landivisiau, Sizun et St-Thégonnec à 10h30,

**Dimanche 28 mai (Pentecôte) :** Messe à Landivisiau, Sizun, Plounéventer et à la Chapelle Lambader à 10h30

**Dimanche 30 avril :** Messe à Plouzévéde, Landivisiau, Sizun et Plouvorn à 10h30

## Permanences Service Habitat de la CCPL

(Zone de Kerven à Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous** et de **14h à 17h sur rendez-vous** ainsi que le **vendredi Renseignements** auprès de Daphné Dumesnil 02.98.68.42.41 ou [d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com](mailto:d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com)

**Permanences HEOL :** Conseils techniques sur les économies d'énergie, le **1ers et 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h** - Renseignements : 02.98.15.18.08 ou [contact@heol-energies.org](mailto:contact@heol-energies.org)

**Permanences ADIL :** Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, **les 1ers et 3ème mercredis de 14h à 17h**. Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38. Site internet : <https://www.adil29.org>

## BIEN VIVRE À DOMICILE

### Permanences CLIC

Tous les jeudis de 9h30 à 12h à la Maison de l'Aidant, rue des Marronniers à Landivisiau 02.98.63.00.19

### CDAS - Conseil Départemental

Place Liautey - Landivisiau - 02.98.68.11.46

### A D M R du Haut-Léon

Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon 02.98.19.11.87

### AS DOMICILE - 1, rue Maurice Le

Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

**INFIRMIER** Nicolas Josse - Plougourvest